Quatrième axe :

Changer l'Europe pour changer le monde

Il faut changer le monde. L'idée selon laquelle la France, à elle toute seule, pourrait y arriver a perdu totalement de sa crédibilité, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne peut rien entreprendre de décisif. En réalité, pour pouvoir changer le monde, il y a aussi besoin d'une construction européenne nouvelle. Il faut donc changer l'Europe.
L'enjeu le plus fondamental est celui d'une convergence possible des exigences pour une nouvelle création monétaire, en vue de l'essor des services publics, jusqu'aux biens publics communs, et pour sécuriser et promouvoir l'emploi et la formation de chacun-e.
Cela va de la nécessité impérieuse d'une réorientation du crédit et des fonds publics dans chaque pays, à une toute autre utilisation de l'euro, et jusqu'à la conquête d'une monnaie commune mondiale faisant reculer le rôle du dollar.
Il s'agit, inséparablement, tout en cherchant à faire reculer, avec toute l'Europe du sud, les dominations allemandes sur la zone euro, d'œuvrer au rapprochement de l'Europe et des pays émergents. C'est ensemble, en effet, que l'on pourra s'émanciper de la tutelle étouffante des États-Unis et de l'asservissement par les multinationales.

La France entre l'Allemagne et l'Europe du Sud

Un pari est fait par les dirigeants des États d'Europe du Sud, France comprise : la croissance allemande va tirer les exportations de la France et des autres pays d'Europe du Sud leur permettant de partager l'oxygène d'une croissance mondiale enfin revenue. C'est largement illusoire.

Les grands groupes allemands bénéficient de « *l'euro fort* » :

L'Allemagne affiche un excédent commercial colossal, au détriment de ses partenaires sud-européens (198,9 milliards d'euros en 2013).

Elle ne craint pas un « euro fort », à la différence de la France. Sa puissance économique est bâtie sur l'industrie, laquelle y entretient des rapports plus efficaces avec les banques que partout ailleurs en Europe.

L'effort de recherche-développement des entreprises privées et l'effort de formation des salariés y sont importants, sensiblement plus que dans l'industrie française, par exemple, où les salaires ont été, en niveau moyen, plus faibles qu'outre-Rhin au cours des années 2000, malgré les déréglementations introduites par les réformes Hartz poussant à la baisse du coût salarial, principalement dans les services.

Les grands groupes industriels allemands, qui coopèrent plus avec les PME sous-traitantes qu'en France, ont fragmenté leurs processus de production en faisant élaborer des pièces dans les PECO qui sont, ensuite, assemblées à l'intérieur de l'Allemagne, puis réexportées à prix élevés.

L'Allemagne place ses concurrents européens sous une contrainte de compétitivité très lourde, alors même que, du fait d'une démographie crépusculaire, ses besoins intérieurs sont moins importants que ceux de la France. Et, en plus, à partir de 2003-2005, elle a fortement déprécié le coût du travail dans les services (réformes Hartz) le portant très en dessous des niveaux connus en France.

Rééquilibrage des moteurs de la croissance allemande ?

Les salaires réels en France progressent nettement moins qu'en Allemagne depuis 2009, enregistrant un retard cumulé de 2,1 points par rapport à son voisin d'outre-Rhin.

Mais cela n'a guère eu un impact positif sur l'évolution du déficit commercial bilatéral de la France avec l'Allemagne. De plus, les produits que la France vend à l'Allemagne tendent à coûter de moins en moins cher à cette dernière, notre pays se trouvant mis en concurrence accrue, par la baisse du coût salarial de l'emploi, avec les autres pays d'Europe du Sud et le Royaume-Uni.

Cette polarisation des échanges vers l'Allemagne entraîne une restructuration des capacités productives

européennes confortant le *leadership* industriel allemand. Simultanément, la faiblesse rémanente des perspectives de croissance en Europe du sud inciterait les grandes sociétés à délocaliser des activités et faire délocaliser de la sous-traitance vers les régions à croissance plus forte et pérenne (Amérique du Nord et Asie).

L'enjeu des rapports France/Allemagne

C'est dire l'importance des rapports entre la France et l'Allemagne dans cette partie de bras de fer. Chacun a, pour l'heure, l'autre pour principal partenaire commercial.

La France, un des piliers fondateurs de l'euro, a un statut particulier dans cette zone. Elle y est, à la fois, dominante sur l'Europe du Sud, comme l'Allemagne, et dominée par cette dernière, comme les autres pays d'Europe du Sud. Elle occupe donc une place stratégique, d'autant plus que l'Allemagne, elle-même, malgré les oppositions qui se font jour en son sein et que les dirigeants allemands utilisent volontiers comme argument de chantage sur leurs partenaires, a absolument besoin de l'euro pour développer sa propre domination au plan mondial.

La France devrait avancer une autre option de construction européenne, en mettant en avant la nécessité fondamentale de solidarités nouvelles pour un co-développement des peuples de la zone. Elle devrait agir pour mettre en cause la domination des marchés financiers, en s'appuyant sur les aspirations et les luttes montant en Europe du Sud. Il s'agirait d'agir pour que le cours de l'Europe puisse commencer à bifurquer. ■

Partenariat transatlantique (APT) : jeu de dupes avec « *l'ami américain* »

L'APT prévoit d'harmoniser les législations nord-américaines et européennes afin de les rendre conformes aux exigences de libre-échange des multinationales. Il se présente largement comme un jeu de dupes (1) avec, côté européen, un large désarmement et, côté américain, le maintien de dispositifs protectionnistes avec, notamment, le « *Buy American Act* » qui oblige à acheter américain. Cela, en l'état, rend très difficile, par exemple, l'accès d'entreprises européennes aux marchés publics outre-Atlantique.

Les dirigeants européens espèrent que cette disposition pourra être amendée dans le cadre de l'APT arguant du fait que l'Europe, elle, est très libéralisée et déréglementée...

Il est loisible de se demander si, dans cette vaste zone de libre-échange, le dollar ne sera pas conforté comme monnaie commune de fait. Plus que jamais, alors, l'euro s'avérerait n'être qu'une béquille pour la devise américaine.

Avec l'APT, l'Europe ne pourrait plus se doter de protections communes incitatives à ses frontières, contre tous les *dumpings* américains et asiatiques, et mettre en œuvre une « *préférence européenne* ». Il accentuerait les dissymétries au sein même de l'Union européenne et, singulièrement, entre la France et l'Allemagne dans la zone euro.

Une récente étude de la fondation allemande Bertelsmann (2) souligne combien l'APT serait défavorable aux pays émergents (les BRIC'S en particulier). Elle montre aussi que les échanges entre l'Allemagne et les États-Unis pourraient pratiquement doubler. Par contre, entre l'Allemagne et la France, ils pourraient diminuer de 23 %.

De plus, la France échange avec les États-Unis des produits similaires, les deux pays ayant des spécialisations comparables. Et elle exporte relativement peu vers les pays émergents. Par contre, l'Allemagne a une spécialisation complémentaire de celle des États-Unis et elle exporte beaucoup dans les pays émergents.

Au total, la concurrence accrue que l'APT entraînerait frapperait beaucoup plus violemment la France que l'Allemagne. Les dirigeants français se rassurent à bon compte parce qu'ils ont obtenu que « *l'exception culturelle* » ne soit pas négociée et donc que la culture demeure une exception dans l'APT, alors qu'il aurait fallu exiger que cette exception devienne la norme. ■

(1) On pourra se reporter notamment au livre de P. Le Hyaric : « *Grand marché transatlantique : Dracula contre les peuples* ». Ed. De *l'Humanité*, 2013, 202 p.

(2) Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) -Who benefits from a free trade deal?, Bertelsmann Stiftung, 2013.

Refonder l'Europe pour des accords internationaux de co-développement : emploi, immigration, sécurité alimentaire

Protections sociales de l'Union européenne et accords nouveaux avec les pays tiers

La question cruciale est celle de la protection de l'emploi. Introduire des clauses sociales ou environnementales dans les échanges peut se faire, mais cela ne suffit pas. Il ne s'agirait pas d'exclure des pays du Sud, voire de les enfoncer dans des difficultés, eux qui produisent souvent *via* des filiales de multinationales du Nord.

Il faut associer une protection de l'emploi et les échanges mondiaux à une action sur les critères des investissements et sur les critères de crédit, de circulation des capitaux, des services et des revenus avec des accords de coopération et de sécurisation dans le co-développement.

Une politique massive de promotion de normes sociales et environnementales hardies avec nos pays partenaires, du Sud, de l'Est ou d'ailleurs, se ferait par des facilités de crédit massif aux investissements porteurs de meilleurs salaires, d'emplois supplémentaires, de formation, ici et là-bas, à taux d'autant plus abaissé que ces normes sont respectées, jusqu'au PTZ (prêt à taux zéro).

Au contraire, il y aurait pénalisation très forte des investissements à l'étranger, favorisant des rejets sociaux, avec des taux dissuasifs contre les délocalisations. La bonification des crédits pourrait être financée, entre autres, par le produit de taxes douanières sur les produits ne respectant pas les normes.

Cela devrait participer à la mission de la BCE et de la BEI, en lien avec les pôles publics bancaires nationaux existants à développer. Les investissements à l'étranger seraient suivis par des instances nouvelles de coopération, non seulement entre États mais incluant les organisations de travailleurs des pays concernés. Les crédits nouveaux permettraient d'aller vers une « *mise à niveau des appareils productifs et sociaux* », avec notamment un SMIC européen et un SMIC méditerranéen d'un niveau ambitieux.

Simultanément, il s'agirait d'intervenir pour une refondation du FMI, avec une monnaie commune mondiale, et une tout autre Banque mondiale favorisant les accords de co-développement, ainsi qu'une nouvelle organisation du commerce mondial.

En finir avec « *l'Europe-forteresse* »

Il faut changer impérativement la politique migratoire en Europe et en France et la remplacer par une politique pleinement respectueuse du droit de circulation des personnes.

Les États membres de l'Union européenne doivent tenir leur promesse, faite en 2005, de porter l'aide publique au développement (APD) à 0,7 % du RNB d'ici 2015. On en est loin (0,43% du RNB).

Chassés par la misère, et attirés par un niveau de vie plus élevé possible, nombreux sont les migrants qui, pour venir en Europe, s'exposent à de multiples périls. Ils subissent la xénophobie. Le droit d'asile, lui-même, est abusivement restreint.

Les flux migratoires vers l'Europe vont se poursuivre. D'ailleurs, du fait de sa démographie (vieillissement, nécessités de main-d'œuvre), l'Union européenne a besoin de l'immigration.

L'Union a largement contribué au renforcement des restrictions des droits fondamentaux, tel le droit d'asile, et soutenu les politiques nationales rétrogrades. On doit à la majorité du Parlement européen la « *directive de la honte* » (règles communes de refoulement, assorties de sanctions).

Dans ce cadre, la politique réactionnaire de « *l'immigration choisie* », pour écrémer les qualifications, réduit des centaines de milliers d'hommes et de femmes, « *sans papiers* », à l'illégalité et permet une pression sur les salaires à la grande satisfaction du patronat.

Ces politiques prétendent favoriser « *l'intégration sociale* » des migrants. C'est faux ! Les moyens d'accueil sont notoirement insuffisants et les politiques d'austérité, d'atteintes aux services publics, les obstacles opposés à la naturalisation prouvent le contraire.

Une action résolue en faveur de nouvelles politiques migratoires serait fondée sur l'égalité, l'extension des droits, à commencer par le droit de vote aux immigrés ; elle serait assortie de la progression des aides pour un co-développement avec les pays moins avancés.

Sécuriser l'alimentation, bien commun de l'humanité

Depuis 1973, les politiques agricoles européennes n'ont été obnubilées que par la baisse des prix agricoles tout en rendant les paysans de plus en plus dépendants des subventions européennes. En France, les prix ont été divisés par deux en trente ans.

En 2012, un agriculteur sur deux y gagnait moins de 1645 euros nets par mois (1). Et, en 2013, le revenu moyen des exploitations agricoles a chuté de 23 % (2).

Objet de la spéculation financière mondiale qui a conduit aux émeutes de la faim, l'alimentation doit être gérée comme un « *Bien commun de l'humanité* ». L'Union européenne doit y contribuer, notamment en freinant les politiques d'importation qui accroissent les stocks européens. De même, il faut stopper l'exportation à prix de *dumping* de la viande, des produits laitiers, des céréales, car ces produits subventionnés font baisser les prix payés aux paysans des pays importateurs, notamment africains.

Extirpée des règles libérales de l'OMC, l'Union européenne, à travers une autre Politique agricole

commune, doit fixer des objectifs de rémunération du travail et de développement de l'emploi. Elle doit utiliser sa préférence communautaire et organiser ses échanges avec les pays tiers sans *dumpings* sociaux, sanitaires, environnementaux, sous la forme d'accords mutuellement avantageux. Elle doit encourager la relocalisation des productions et les coopérations entre grandes régions du monde.

Pour assurer sa souveraineté alimentaire, et non pour la spéculation, l'Union européenne doit se doter de stocks européens de sécurité. Par ses politiques publiques, elle doit être garante d'une alimentation de qualité et de santé du consommateur.

Une conférence européenne devrait fixer les ambitions d'une agriculture moderne apte à relever le défi alimentaire du XXIe siècle. ■

(1) SalaireMoyen.com
(2) Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Refonder l'Europe pour des relations mondiales de co-développement

Pour une coopération hardie EuropeMéditerranée

L'Union pour la méditerranée (UPM) a été lancée en 2008 à l'initiative de la France. Elle vise quelques initiatives clés : dépollution de la Méditerranée, développement d'autoroutes maritimes et terrestres reliant les ports, programme de protection civile commun de prévention-préparation-réponse aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme, plan solaire méditerranéen, université euro-méditerranéenne.

Ces belles intentions se sont vite heurtées au manque de détermination politique de la droite et, surtout, à l'insuffisance criante des moyens financiers.

F. Hollande a prétendu les relancer. Cependant, aucune vision nouvelle n'est venue étayer cette intention. Ainsi, rien n'a été changé sur le rôle, les missions et les critères d'investissement du Fonds Inframed qui est censé contribuer au financement, sur fonds propres, de 24 projets d'infrastructures urbaines, énergétiques et de transports durables.

Doté par la Caisse des dépôts (France), la Cassa Depositi e Prestiti (Italie), la BEI (Union européenne), la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc et la Banque égyptienne EFG-Gestion, ce Fonds sélectionne ses projets d'investissements à partir de propositions du cabinet américain de conseil privé McKinsey. Doté de la note « *AAA* » pour chercher des ressources sur les marchés financiers, il s'est engagé à offrir à ses investisseurs une rentabilité annuelle comprise entre 12 % et 16 % !

Il est clair que, ainsi conçu, le financement de l'UPM ne peut pas permettre à cette dernière de tenir la trajectoire vers une « *zone de prospérité partagée* ».

Il faudrait, au contraire, lancer un nouveau type de plan Marshall sans domination à partir de dons en monnaie (euro) par création monétaire de la BCE pour des achats d'équipements adressés à l'Europe par les pays bénéficiaires. En utilisant la contre-valeur en monnaie nationale (1), cela permettrait des financements d'investissement à des conditions exceptionnelles, favorisant, chez tous les partenaires, des critères de crédit d'efficacité sociale, pour l'emploi, la formation et les services publics. Il s'agirait aussi de s'appuyer sur d'autres types d'interventions de la BEI ou de la Banque africaine de développement.

Tout cela exigerait d'impliquer les populations et les syndicats, en travaillant à la complémentarité des économies et des ressources, au rattrapage des compétences et au co-développement culturel.

Cela pourrait s'articuler avec l'acceptation de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne mais avec des conditions très fortes pour sa démocratisation et sa non-domination des minorités comme celles des Kurdes.

Cela pourrait aussi converger avec les tentatives de co-développement expérimentées en Amérique latine, comme entre les pays de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), avec lesquels une coopération démocratique de progrès partagé serait aussi possible pour l'Union européenne.

Vers des services et biens communs publics de l'humanité

Face à la poussée des besoins nouveaux de plus en plus interdépendants de toute l'humanité, grandit la nécessité d'actions réellement communes pour le co-développement. Pour défendre et promouvoir leur propre modèle social, les pays de l'Union européenne doivent y contribuer, au lieu de la collaboration-rivalité avec la puissance impériale des États-Unis.

Ils ont besoin d'une grande alliance avec les pays émergents et en voie de développement, d'Asie, d'Amérique latine notamment.

Des conditions nouvelles apparaissent comme, tout particulièrement, la revendication avancée à la veille du G20 de Londres, le 2 avril

2009, par les dirigeants chinois, puis russes, et reprise depuis, qu'à partir des Droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI soit créé un instrument de réserve international à la place du dollar.

Cela permettrait une création monétaire internationale pour refinancer les banques centrales et contribuer à financer l'emploi, la formation, les services publics partout.

L'Union européenne pourrait contribuer à de nouvelles règles pour instaurer des coopérations entre services publics ainsi que des Services et biens communs publics de toute l'humanité : de l'alimentation à l'eau et à l'écologie, de l'énergie aux transports, de la santé à la culture et à la paix. ■

(1) Paul Boccara, *Transformations et crise du capitalisme mondialisé, quelle alternative ?*, Le Temps des Cerises, Col. ESPERE, 2008, p. 254-259.

Conclusion

Ces propositions alternatives sont à la fois radicales et réalistes. Elles concernent les objectifs sociaux, les pouvoirs et institutions politiques, les moyens financiers, les relations entre Europe et monde. Elles peuvent nourrir des luttes convergentes des peuples européens pour construire une tout autre Union européenne et répondent aux luttes déjà engagées par les forces politiques, sociales, syndicales, idéologiques contre les méfaits de la construction européenne actuelle afin d'avancer pour cette construction alternative.

Elles peuvent être utilisées et enrichies dans les batailles nationales et les batailles communes internationales des élections européennes de 2014. Elles peuvent continuer à armer les luttes transformatrices nécessaires dans l'Union européenne au-delà des élections jusqu'à sa transformation pour un progrès solidaire fondamental.

Elles constituent un appel à des rencontres et des débats locaux, nationaux, européens, pour leur prise en compte par les travailleurs et les citoyens.

À l'opposé de rejets stériles, nous sommes d'autant plus contre l'Union européenne actuelle que nous proposons précisément autre chose. Il s'agit d'une bataille très difficile, mais décisive.

Face au scepticisme, au doute, à la résignation, à ceux qui prétendent qu'une tout autre Union européenne de progrès social en coopération est impossible, nous disons avec Nelson Mandela : « *Cela semble toujours impossible… jusqu'à ce qu'on le fasse.* » C'est notre conviction et notre espoir. ■

